Formulaire de souscription

A utiliser jusqu'au 19 juillet 2007 à 16h

Pour souscrire vos actions Acheter-Louer.fr au prix d'admission, complétez ce formulaire et transmettez-le dès aujourd'hui à votre intermédiaire financier.

Vos titres seront alors livrés directement sur votre compte.

ORDRE DE SOUSCRIPTION	
Informations relatives à l'émetteur	
Nom : Acheter-Louer Code ISIN : FR0010 Cotation : Alternext of Première cotation : 2 Procédure : Offre à P Fourchette indicative	493510 I'Euronext Paris 0 juillet 2007 rix Ouvert
Informations rela (à compléter)	atives au souscripteur
Nom, prénom :	
Adresse :	
/ tal cooc i	
 Téléphone :	
 Téléphone :	
 Téléphone :	:
Téléphone : Numéro de compte Ordre (à compléter, dater Je souhaite souscri le cadre de l'Offre e fr sur Alternext d'E * Les ordres seront	:

Un prospectus constitué du document de base enregistré par l'AMF sous le numéro I. 07-123 le 29 juin 2007 et de la note d'opération, visé le 9 juillet 2007 sous le numéro 07-248 sont disponibles sans frais et sur simple demande au siège de la Société et sont consultables sur le site Internet de la Société (www.acheter-louer.fr) ainsi que sur les sites Internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org) et d'Alternext (www.alternext.fr). La Société Acheter-Louer.fr attire l'attention du public sur les «Facteurs de Risques» du prospectus dans le chapitre 4 du document de base et le chapitre 2 de la note d'opération.

Important : il est précisé :

- qu'un même donneur d'ordre ne peut émettre qu'un seul ordre d'achat. Celui-ci devra être confié à un seul intermédiaire financier
- que le montant des ordres n'est pas limité
- qu'au cas où l'application du ou des taux de réduction n'aboutirait pas à un nombre entier d'actions, ce nombre serait arrondi au nombre entier inférieur
- que les ordres d'achat seront irrévocables

Attention : pour pouvoir être pris en compte, cet ordre doit avoir été enregistré par votre intermédiaire financier au plus tard le 19 juillet 2007à 16h.

Pour gagner du temps, si les conventions que vous avez avec votre établissement financier le permettent, n'hésitez pas à lui transmettre votre ordre par téléphone ou par internet